

Laval, le 4 juin 2014

Madame Marie-Josée Lizotte  
Direction de l'évaluation environnementale et stratégique  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :** Réponses apportées aux questions nécessitant des précisions lors de la séance d'information du 27 mai 2014 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées à Laval et Bois-des-Filion

Madame,

En regard de la présentation du projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Laval et Bois-des-Filion, tenue le 27 mai dernier par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, voici ci-après les réponses aux questions pour lesquelles des précisions étaient requises.

#### Question 1

---

Une étude précise sur l'impact du projet, pour la circulation dans le quartier Ahuntsic, a-t-elle été réalisée?

#### Réponse 1

L'étude d'impact a été réalisée dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du Québec et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Ainsi, après que le ministère des Transports (MTQ) eut transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) un avis de projet conformément à la procédure, le MDDEP délivrait en septembre 2011 la directive qui indiquait la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact que devait réaliser le MTQ. Conformément à ce qui a été stipulé dans cette directive, la zone d'étude a été définie pour circonscrire l'ensemble des effets directs et indirects du projet sur les milieux biophysique et humain. En ce sens, une estimation des variations des débits de circulation sur le pont Papineau-Leblanc, et par conséquent sur l'avenue Papineau à Montréal, a été réalisée.

...2

Ainsi, vous trouverez dans l'étude d'impact aux pages 84 et 85 (figure 3.35) des informations sur l'évolution des débits de circulation entre 2006 et 2026 pour les différents ponts au-dessus de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille Îles. Il est à noter que les modélisations pour l'an 2026 tiennent compte des nouveaux projets qui ont vu le jour, par exemple le parachèvement de l'A-25 entre Laval et Montréal, ou qui sont planifiés tels que le réaménagement de l'axe Pie-IX.

Il est à noter que les méthodes de modélisation des déplacements couvrent de façon systématique le réseau routier supérieur de l'ensemble de la région de Montréal, et permettent d'évaluer les rééquilibrages de la demande en transport entre tous ses axes, en tenant compte notamment de l'évolution des besoins de transport et du phénomène de la congestion. Dans ce contexte, les simulations réalisées par le MTQ permettent toujours d'appréhender les variations de volumes de circulation dans les principaux éléments du réseau artériel, incluant celui d'Ahuntsic, suite à des interventions comme celle du projet envisagé. La précision de ces modèles ne permet toutefois pas d'examiner les phénomènes se produisant à des échelles plus locales.

### Question 2

---

Quelles actions ont été posées pour rejoindre, informer et consulter les résidents de l'arrondissement d'Ahuntsic?

### Réponse 2

Une invitation a été publiée le 11 juin 2011 dans le journal *Courier Ahuntsic / Bordeaux-Cartierville* pour convier les résidents d'Ahuntsic aux portes ouvertes tenues les 16 et 20 juin 2011 à Laval. Les séances permettaient aux citoyens de s'informer sur le projet et de faire part de leurs préoccupations au MTQ.

### Question 3

---

Qui a été invité aux consultations publiques? Est-ce que des représentants d'Ahuntsic faisaient partie des invités?

### Réponse 3

En plus des portes ouvertes auxquelles était convié le grand public, trois séances de collecte de préoccupations sociales ont été tenues à Laval les 13 et 14 juin 2011 auprès de groupes, d'organismes et d'élus.

La liste des invités se déclinait ainsi :

- Ville de Laval
- Ville de Bois-des-Filion
- Ville de Terrebonne
- Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- Ville de Lorraine
- Ville de Blainville
- Ville de Rosemère
- Tourisme Laurentides
- Club VTT Quad de Laval inc.
- Club motoneige Laval
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Association du camionnage du Québec
- Société de développement économique

- Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- Ville de Montréal
- 2<sup>e</sup> opposition à Montréal – Projet Montréal
- C.E.P. de Crémazie
- Ministre de la région de Laval, de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière
- C.E.P. Mille-Îles
- C.E.P. Laval-des-Rapides
- C.E.P. Vimont
- C.E.P. Terrebonne
- C.E.P. Blainville
- C.E.P. Groulx
- MRC de Laval
- MRC de Thérèse-De Blainville
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Solidarité Ahuntsic
- Équiterre
- Conseil régional de l'environnement – Montréal
- Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Vivre en ville
- Société de transport de Laval
- Conseil régional de transport Lanaudière
- MRC des Moulins
- Société de développement économique de Thérèse-De Blainville
- Laval Technopole
- de la MRC des Moulins
- Chambre de commerce de Bois-des-Filion et de Lorraine
- Chambre de commerce de Terrebonne
- Conseil régional de l'environnement – Laval
- Conseil régional de l'environnement – Lanaudière
- Conseil régional de l'environnement – Laurentides
- Agence de la santé et des services sociaux de Laval
- Transport 2000 Québec
- Union des producteurs agricoles Outaouais- Laurentides
- Chambre de commerce et d'industrie de Laval
- Conseil intermunicipal de transports Laurentides
- Tourisme Laval
- Fédération québécoise des clubs Quads
- Tourisme des Moulins
- Vélo Québec
- Club Vélo-détente Laval
- Parc de la Rivière-des-Mille-Îles/Éco-Nature
- CAA Québec
- Smart Centres

#### Question 4

Une résidente de Laval, présente à la cueillette des préoccupations en 2011, demande pourquoi elle n'a pas reçu de réponse aux courriels transmis au MTQ.

#### Réponse 4

Le MTQ a bien reçu trois courriels de la citoyenne pour lesquels aucune réponse n'a été envoyée et regrette cette situation inhabituelle. Le premier courriel, transmis en juillet 2011, présentait les commentaires généraux de la Lavalloise quant au projet. Ces informations ont bien été consignées : elles faisaient suite aux portes ouvertes des 16 et 20 juin 2011 visant à informer les citoyens et à recueillir leurs préoccupations. Quant aux autres courriels, les réponses aux interrogations ont été communiquées lors de la présentation de la séance d'information.

**Question 5**

---

Peut-on obtenir de l'information supplémentaire sur la façon de compenser l'impact des travaux routiers sur les milieux humides?

**Réponse 5**

La compensation des pertes résiduelles de milieux humides générées par le projet de parachèvement de l'autoroute 19 pourra se faire de diverses façons. La réponse au commentaire numéro 87 du document Addenda 1 - Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (document PR5.1) fait état des différentes possibilités.

L'image ci-dessous illustre un exemple de milieu humide aménagé à l'intérieur d'une bretelle d'autoroute, sur le territoire de Lanaudière.



Espérant le tout à votre convenance, veuillez recevoir, Madame, mes plus sincères salutations.

La directrice,

Pour

Odile Béland, M.B.A.

OB/SC/r